



Stratégie de transparence

Version 2024



Table des matières

Introduction	2
Objectifs de la stratégie de transparence	2
TRANSPARENCE INTERNE : aperçu avec des exemples concrets	2
A. TRANSPARENCE ENVERS LES COLLABORATEURS	2
B. TRANSPARENCE ENVERS LES PARTENAIRES ET LES GROUPES CIBLES.....	2
TRANSPARENCE EXTERNE	3
A. TRANSPARENCE INSTITUTIONNELLE.....	3
B. TRANSPARENCE SUR L'IMPACT ET LES RÉSULTATS.....	3
1. Mission et vision	3
2. Pays où Memisa est active.....	4
3. Thèmes sur lesquels travaille Memisa	4
4. Public cible et partenaires	4
5. Informations sur les activités en cours	4
6. Informations sur les résultats obtenus par le passé	4
7. Évaluations et réponse de la direction	5
C. TRANSPARENCE FINANCIERE	5
1. Comptes annuels	5
2. Rapport financier.....	5
3. Répartition des ressources entre coûts opérationnels, frais de gestion et collecte de fonds	5
4. Informations sur le système comptable et/ou le contrôle des comptes	6
5. Informations sur le système de contrôle interne	6
D. INTEGRITE	6
E. Canaux de diffusion et exemples concrets de publications.....	7
Conclusion.....	9

Introduction

La transparence est un principe fondamental pour Memisa. La stratégie de transparence de Memisa vise à garantir que toutes les parties prenantes, telles que les donateurs, les partenaires, les bénéficiaires et le grand public, aient accès à des informations claires, précises et actualisées sur ses activités, ses finances et ses résultats. Cette stratégie reflète l'engagement de Memisa à rendre des comptes, à encourager la participation et à renforcer la confiance dans l'organisation.

Objectifs de la stratégie de transparence

1. Renforcer la confiance : communiquer de manière ouverte et honnête afin de construire la confiance des parties prenantes.
2. Encourager la participation : impliquer les parties prenantes dans le processus de prise de décision en fournissant des informations accessibles et compréhensibles.
3. Assurer la responsabilité : publier des rapports financiers et d'activités pour démontrer une utilisation efficace des ressources.

TRANSPARENCE INTERNE : aperçu avec des exemples concrets

A. TRANSPARENCE ENVERS LES COLLABORATEURS

- La politique RH de Memisa est traduite en plusieurs documents et procédures. Ceux-ci sont conservés sur l'intranet de l'organisation et sont accessibles à tous. Les nouvelles procédures, initiatives et modifications des documents existants sont communiquées par e-mail avec un lien vers l'intranet.
- Transparence sur l'utilisation des ressources de l'ONG:
 - ✓ Des réunions informelles pendant le déjeuner sont régulièrement organisées pour partager des informations.
 - ✓ Tous les collaborateurs sont systématiquement invités en tant qu'observateurs à l'Assemblée Générale de Memisa.

B. TRANSPARENCE ENVERS LES PARTENAIRES ET LES GROUPES CIBLES

1. Transparence sur le processus d'élaboration des programmes

Voir la stratégie des partenaires (annexe 30)

2. Transparence sur l'attribution des ressources de l'ONG belge aux partenaires

Memisa travaille conformément à la norme IATI, qui est la norme internationale pour la publication ouverte des informations sur les projets dans la coopération au développement. Il s'agit d'une initiative internationale où les organisations

donatrices, les gouvernements et les ONG collaborent pour améliorer la transparence et l'ouverture dans la coopération au développement.

Memisa rapporte chaque année via NGO Openboek : NGO-Openboek est l'outil de transparence des ONG belges dans la coopération au développement et l'aide humanitaire, permettant de présenter des informations clés sur les ONG belges, leurs projets, leurs finances, leurs ressources humaines, ainsi que les pays et secteurs dans lesquels elles sont actives.

Rapport annuel : Memisa publie chaque année un rapport sur ses activités et ses ressources (en ligne et en version imprimée).

TRANSPARENCE EXTERNE

A. TRANSPARENCE INSTITUTIONNELLE

Memisa VZW, avec le numéro d'entreprise 0435 563 751, est située à :

De Meeûssquare 19, 1050 Bruxelles.

Actuellement, Memisa compte 26 collaborateurs. (Voir l'annexe 5 + <https://memisa.be/team/>).

Un rapport est présenté chaque trimestre au conseil d'administration (RvB). Le conseil d'administration se réunit et fonctionne conformément aux statuts (voir l'annexe 18 du dossier de reconnaissance), publiés pour la dernière fois au Moniteur belge le 7 novembre 2019.

En tant que VZW, Memisa respecte également toutes les obligations légales et organise chaque année une Assemblée Générale au cours de laquelle le bilan et le budget sont approuvés, et les administrateurs sont déchargés de leur responsabilité.

Le rapport annuel est disponible en néerlandais et en français : voir l'annexe 1.

Rémunération : politique de rémunération transparente et équitable, sans indemnité de présence pour le conseil d'administration (sur une base volontaire).

B. TRANSPARENCE SUR L'IMPACT ET LES RÉSULTATS

1. Mission et vision

Memisa est une ONG belge de coopération au développement qui s'engage à améliorer la qualité et l'accès aux soins de santé pour tous, en accordant une attention particulière aux populations les plus démunies et vulnérables. La vision de Memisa est "Health for All" – Soins de santé pour tous. La mission : Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité pour tous, dans le but d'atteindre la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) - Partenariats pour le renforcement des systèmes de santé (HSS), les soins de santé primaires (PHC) et l'équité en santé.

Voir aussi :

- <https://memisa.be/over-memisa/#mission>

- Rapport annuel 2023 - annexe 1 du dossier de reconnaissance
- Stratégie – annexe 0 du dossier de reconnaissance

2. Pays où Memisa est active

Memisa est active dans 7 pays : Belgique, Burundi, Bénin, Inde, Mauritanie, République Démocratique du Congo (RDC), Guinée.

Les projets, et donc les thèmes autour desquels Memisa travaille, varient d'un pays à l'autre. Parmi les thèmes récurrents, on retrouve l'attention portée aux populations les plus vulnérables, les soins de santé mentale et physique pour les plus pauvres, et la lutte contre la violence liée au genre. L'éducation et l'amélioration des infrastructures locales sont également abordées.

3. Thèmes sur lesquels travaille Memisa

Memisa soutient les systèmes de santé, plus précisément les soins de santé primaires, les soins et droits en santé sexuelle et reproductive, ainsi que la couverture sanitaire universelle.

Ces thèmes sont déployés dans divers projets à travers les différents pays où Memisa intervient.

Voir aussi :

- [ONG: Coopération au développement belge](#)
- [Memisa dans le monde](#)
- [Actualités de Memisa](#)

4. Public cible et partenaires

Le public cible dans tous les pays avec lesquels Memisa collabore est constitué des populations les plus vulnérables. Pour atteindre ce groupe, en plus des programmes cofinancés par le gouvernement belge, des partenariats sont établis avec d'autres ONG, des institutions académiques, Enabel, l'Union européenne, etc. La liste complète est systématiquement incluse dans le rapport annuel et peut également être consultée via le lien suivant : [Partenaires](#)

- Rapport annuel 2023 (annexe 1)

5. Informations sur les activités en cours

Er wordt op regelmatige basis gecommuniceerd over de activiteiten. Dit gebeurt jaarlijks via het jaarverslag. Maar ook via mails en brieven aan de schenkers. Zie ook: partners : <https://memisa.be/fr/a-propos/#partners> + jaarverslag 2023 (annex 1 van het Erkenningsdossier)

6. Informations sur les résultats obtenus par le passé

Ces informations peuvent être trouvées dans : les rapports annuels (annexe 1) et ici : <https://memisa.be/fr/publications-page/https://memisa.be/fr/publications-page/>

7. Évaluations et réponse de la direction

Chaque évaluation est soigneusement examinée par la direction et des ajustements sont effectués si nécessaire. Vous pouvez consulter la réponse de la direction aux différentes évaluations via le lien suivant :

<https://memisa.be/fr/transparence/#programmes>.

C. TRANSPARENCE FINANCIERE

1. Comptes annuels

Cela peut être trouvé dans le rapport annuel disponible en version imprimée et sur le site web (annexe 1 du dossier de reconnaissance) et sera bientôt également disponible sur le site web via le tableau "synthèse AERF".

2. Rapport financier

Concrètement, les équipes dans les pays et les partenaires exécutants établissent chaque année un budget multidonateurs selon le modèle propre à Memisa. Ce budget matriciel détaille toutes les dépenses en lignes (axe X), réparties dans les 4 grandes catégories habituelles (Ressources humaines, Investissements, Activités et Opérations), et en colonnes (axe Y), la contribution de chaque source de financement.

Le double financement est évité grâce à notre système de double codage analytique. Memisa a investi dans un logiciel de comptabilité qui permet de référencer les dépenses selon deux codes analytiques. Le premier permet d'identifier chaque dépense en fonction de sa nature et de son lieu de réalisation. Le deuxième code analytique est utilisé pour indiquer la source de financement (origine des fonds, donateur).

La reporting financier est effectué mensuellement à l'aide du premier code analytique pour suivre l'évolution générale de nos interventions dans les différents sites avec plusieurs donateurs. Le second code analytique est utilisé pour déterminer chaque source de financement (donateurs institutionnels, fondations, fonds propres, etc.) et permet de suivre chaque source de financement, indépendamment de l'endroit où les dépenses sont effectuées.

Voir aussi la publication annuelle sur le site de la Banque nationale de Belgique :

<https://consult.cbso.nbb.be/consult-enterprise/0435563751>

3. Répartition des ressources entre coûts opérationnels, frais de gestion et collecte de fonds

Cette information peut être trouvé dans le rapport annuel et sera bientôt également disponible sur le site web via le tableau "synthèse AERF".

4. Informations sur le système comptable et/ou le contrôle des comptes

Memisa nomme un réviseur d'entreprise pour une période de trois ans, qui contrôle annuellement la comptabilité et les comptes, rédige un rapport et présente ses conclusions à l'Assemblée Générale.

5. Informations sur le système de contrôle interne

Memisa dispose d'un système de contrôle et d'évaluation interne, tant au niveau programmatique que financier, et publie un rapport annuel sur ses activités. Le département des projets est responsable de la surveillance interne et de l'évaluation des activités, tant au niveau programmatique que financier, afin de faciliter la documentation, le suivi et la capitalisation des expériences.

Le contrôle financier est effectué chaque mois (voir C2 ci-dessus). Il est effectué en combinaison avec un contrôle programmatique trimestriel et un suivi semestriel des tendances des indicateurs, afin de servir d'outil pour orienter les actions et prendre des mesures correctives lors de leur mise en œuvre.

Grâce au contrôle interne et à l'évaluation basée sur les critères CAD, nous pouvons mesurer dans quelle mesure les ressources allouées correspondent aux résultats obtenus et dans quelle mesure les indicateurs ont été atteints. Une évaluation interne est effectuée chaque année, avec pour objectif principal de soutenir la prise de décision. Des mesures correctives peuvent être prises dans la programmation des années à venir.

D. INTEGRITE

1. Communication sur les violations de l'intégrité

À partir de 2024, des informations sur les éventuelles violations de l'intégrité seront communiquées chaque année dans le rapport annuel.

2. Désignation de l'intégrité comme valeur fondamentale

Memisa souhaite être une organisation exempte de toute forme d'agression, de harcèlement (sexuel ou non), de moqueries (sexuelles, morales, physiques, professionnelles, cyberharcèlement ou autres) et de discrimination. Memisa s'engage à prévenir et à combattre toutes les formes de comportements indésirables et à ne pas éviter la discussion à ce sujet. Memisa rejette toutes les formes de comportements indésirables tels que l'intimidation (sexuelle), l'agression et la discrimination fondée sur la race, l'âge, les convictions religieuses ou philosophiques, la religion, les convictions politiques, le sexe, le poids, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'état civil ou le handicap.

3. Signature du code éthique et respect de la Charte d'intégrité

Le code éthique a été signé par tous les employés, administrateurs et bénévoles de Memisa. Le suivi des engagements de la Charte d'intégrité est décrit dans le plan d'action (annexe 21).

4. Focus sur des points concrets de la Charte intégrité

- Le code éthique est disponible sur le site web ([Découvrez ici notre code éthique](#))
- Points de contact pour les plaintes :
 - Via email à ethics@memisa.be
 - Via le formulaire de plainte sur le site web.

Chaque signalement ou plainte sera traité de manière confidentielle et approfondie. Le formulaire de plainte permet également de soumettre une plainte de manière anonyme, bien que cela ne soit pas encouragé. Pour offrir un soutien approprié à la victime éventuelle et répondre à toute question supplémentaire, un adresse de réponse est nécessaire. Les plaintes de mauvaise foi ou celles déposées dans le seul but de nuire aux employés, aux partenaires de Memisa ou à Memisa elle-même seront également considérées comme des violations de l'intégrité.

- La procédure de plainte, avec mention des rôles en matière d'intégrité, est détaillée dans l'annexe 20.

5. Informations concernant les plaintes : à partir de 2024, dans le plan annuel et le document d'enregistrement des plaintes, annexe 21, annexe 6.
6. Nombre de plaintes reçues : à partir de 2024, dans le plan annuel et le document d'enregistrement des plaintes, annexe 21, annexe 6.
7. Nature des plaintes : document d'enregistrement des plaintes, annexe 21, annexe 6.
8. Détails sur le traitement/suivi : document d'enregistrement des plaintes, section B, annexe 21, annexe 6.
9. Les leçons apprises : document d'enregistrement des plaintes, section B, annexe 21, annexe 6.
10. Mention de la participation à des activités sur l'intégrité : "Plan d'action pour la mise en œuvre de l'intégrité" : annexe 21.

Conformité au code éthique de l'Association pour l'éthique dans la collecte de fonds : Annexe 12.

E. Canaux de diffusion et exemples concrets de publications

Pour atteindre ces objectifs, Memisa utilise plusieurs canaux pour partager l'information :

1. Site web officiel :

- Le site web de Memisa est le principal canal de diffusion de l'information. Il comprend des sections dédiées aux rapports annuels, aux états financiers, aux projets en cours et aux résultats des projets, ainsi qu'à l'intégrité, etc.

- Memisa publie des rapports d'évaluation externes sur ses activités et explique comment elle ajuste ses stratégies en fonction des recommandations reçues (réponse de la direction).
- Exemples : rapport annuel 2023, bilan consolidé 2022, études d'impact pour les projets en RDC et en Guinée.

2. Rapports annuels :

- Les rapports annuels sont publiés à la fois en ligne et sur papier. Ils contiennent des détails sur les activités de l'année, les budgets, les dépenses et les résultats obtenus.
- Exemples : Rapport annuel 2022 avec une analyse des interventions en santé maternelle et infantile.

3. Réseaux sociaux :

- Memisa utilise des médias sociaux tels que Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram pour partager régulièrement des mises à jour, des témoignages de bénéficiaires et les résultats d'initiatives spécifiques.
- Exemples : publications sur Twitter concernant le succès des campagnes de vaccination en 2023, vidéos YouTube présentant des projets visant à renforcer les capacités des travailleurs de santé.

4. Bulletins d'information :

- Des bulletins d'information périodiques sont envoyés aux abonnés pour les tenir informés des dernières nouvelles, événements et campagnes de collecte de fonds.
- Exemples : bulletin trimestriel avec des informations sur l'impact des interventions en 2023 et les prévisions pour 2024.

5. Conférences et séminaires :

- Memisa organise et participe à des conférences pour discuter des résultats de ses projets et échanger des idées avec d'autres acteurs du secteur.
- Exemples : présentations lors de la conférence internationale sur les systèmes de santé à Bogotá en 2022, présentations sur la protection sociale en santé lors de la conférence d'avril 2024 à Malines dans le cadre de la présidence belge de l'UE.

6. Transparence financière :

- Memisa publie régulièrement ses états financiers détaillés, y compris les rapports d'audit, sur son site web. Ces documents montrent la répartition des fonds et leur utilisation spécifique dans les projets.

- Exemples : publication des comptes vérifiés pour 2022, avec une répartition des dépenses par pays et par projet.

Conclusion

La transparence est essentielle pour Memisa afin de maintenir et renforcer la confiance de ses parties prenantes. Grâce à une combinaison de canaux traditionnels et numériques, Memisa veille à ce que ses actions soient visibles, que ses résultats soient mesurables et que ses ressources soient bien gérées. L'engagement envers la transparence contribue à l'efficacité de la mission et au succès des objectifs à long terme.